

Après l'accouchement, toutes les mères et nouveau-nés doivent rester dans l'établissement de santé pendant au moins 24 heures pour recevoir les contrôles de santé, les conseils et les soins nécessaires avant la sortie.

Avant la Sortie de la Maternité, Chaque Mère et Nouveau-Né a Besoin de Conseils et de Soins

Assurer que les critères suivants ont été respectés avant la sortie de la mère et du nouveau-né



Pour les mères et les nouveau-nés :

- Vingt-quatre heures se sont écoulées depuis un accouchement par voie vaginale sans complications.
- La mère a bénéficié de conseils sur l'allaitement maternel exclusif, l'hygiène, les soins au nouveau-né, la nutrition maternelle, la dépression du post-partum, la protection contre les moustiques, les soins de suivi à l'attention de la mère pour toute condition médicale (par exemple, hypertension artérielle élevée), la reprise des relations sexuelles et les rapports sexuels protégés.
- La mère et la famille ont été conseillés et peuvent identifier les signes de danger chez la mère et le bébé et savent où s'adresser en cas de besoin d'aide.
- La mère a bénéficié de conseils sur la planification familiale en postpartum - (y compris les avantages d'un intervalle d'au moins trois ans entre chaque naissance). On lui a offert de démarrer une méthode contraceptive de son choix (en fonction des disponibilités), et on l'a orientée vers des services de suivi de la planification familiale.
- Le nouveau-né a reçu les soins oculaires, les soins du cordon ombilical, de la vitamine K et les vaccins selon les directives nationales, et sont notés correctement dans le registre correspondant.
- Si la mère vit avec le VIH, elle et le nouveau-né bénéficient de médicaments ARV. Si le test sérologique de la mère pour la syphilis est ou était positif, elle et le nouveau-né, suivent une thérapie selon le protocole ; un nouveau-né présentant des signes de syphilis congénitale a été transféré pour des soins spécialisés.
- Un suivi a été prévu pour les soins postnatals (au 48-72 heures, entre le 7ème et le 14ème jour et à 6 semaines), pour la vaccination et la planification familiale.



Toute mère présentant l'un des symptômes suivants doit rester dans l'établissement pour des soins supplémentaires :

- Tout signe de danger: saignements abondants, douleurs abdominales intenses, douleurs inexplicables à la poitrine ou aux jambes, désorientation, troubles visuels, maux de tête sévères, difficulté à respirer, fièvre, frissons ou vomissements.
- Les saignements de la mère sont abondants ou ont augmenté depuis l'accouchement (par exemple, les saignements imprègnent une serviette hygiénique en moins de 5 minutes).
- Un signe vital anormal : tension artérielle élevée (TAS ≥ 140 mmHg ou TAD ≥ 90 mmHg), ou tension artérielle basse TAS < 100 mmHg) température ($< 36,0^{\circ}\text{C}$ ou $\geq 38,0^{\circ}\text{C}$), ou fréquence cardiaque (≥ 90 battements par minute).
- Incapable d'uriner ou de contrôler l'écoulement de l'urine.
- La mère est traitée pour une complication et son état ne s'est pas stabilisé (par exemple, les signes vitaux ne sont pas normaux ou elle présente un signe de danger).

Tout nouveau-né présentant l'un des symptômes suivants doit rester dans l'établissement pour des soins supplémentaires :

- Difficultés à téter ou refus de téter
- Convulsions
- Respiration accélérée (≥ 60 respirations / minute)
- Tirage sous-costal, intercostal
- Fièvre (température axillaire de $> 37,5^{\circ}\text{C}$)
- Hypothermie (température $< 36,5^{\circ}\text{C}$)
- Pas de mouvement spontané ou aucun mouvement lorsque stimulé
- Jaunissement (jaunisse) de la peau ou des muqueuses (yeux, bouche)
- Moignon ombilical qui saigne, qui est infecté, qui dégage une mauvaise odeur ou qui est entouré de rougeurs
- Absence d'urines ou de selles, ou
- Poids $< 2,500$ g

